

SP
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE ET DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES ET DES
AIDES FINANCIERES



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 19 JAN 2022

N°2022 _____ MESRI/SG/CIOSPB/DBAF

1105

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) à l'honneur d'informer **les étudiants des universités publiques du Burkina Faso, en situation particulièrement difficile** que l'Etat burkinabè offre **des bourses d'indigence** pour des études de cycle licence au titre de l'année académique 2021-2022.

Le nombre de bourses est de trente (30).

Les candidats à ces bourses peuvent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme **CAMPUSFASO** à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf

Pour la procédure, une fois sur la plateforme :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) avec un mot de passe ;
- puis se connecter ;
- ensuite cliquer sur la rubrique bourse pour commencer la soumission de son dossier de candidature.

1. Conditions de candidature

- être de nationalité burkinabè ;
- avoir 23 ans au plus au 31 décembre 2021 pour la licence 1 ;
- avoir 24 ans au plus au 31 décembre 2021 pour la licence 2 ;
- avoir 25 ans au plus au 31 décembre 2021 pour la licence 3.

2. Composition du dossier

1. une fiche de candidature à télécharger sur la plateforme **CAMPUS FASO** ;
2. un extrait d'acte de naissance ;
3. un certificat de nationalité burkinabè ;
4. une photocopie certifiée conforme de l'attestation de succès ou du diplôme du baccalauréat ;
5. une photocopie certifiée conforme du relevé des notes du baccalauréat ou de la licence 1, de la licence 2 ;
6. une attestation d'inscription au titre de l'année académique 2021-2022 ;
7. un certificat d'indigence délivré par le ministère en charge de l'Action Sociale ou une carte d'invalidité délivrée par les services compétents et de tout autre document justifiant l'indigence de l'étudiant.

Les dossiers peuvent être soumis sur la plateforme **du 21 janvier au 04 février 2022** au plus tard à 23h59 min sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

NB : tout dossier incomplet est irrecevable.

**P/le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général**



Pr SAWADOGO Mahamadou
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques
Chevalier de l'OIPA/CAMES